Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202683-20260423-REPRESSPLDINAN-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part à la délibération : 14
Date de la convocation 24/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUCA

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la mairie de Ruca, sous la présidence de Monsieur Dominique PERCHE, Maire.
Etaient présents : Dominique PERCHE. Claude LAYEC. Louis-Claude GICQUEL. Mathieu FAVREL. Pierrick CARFANTAN. Véronique LE BIDEAU. Lydia GIRARD. Cécile RUELLAN. Karine CHANTOISEL. Rodolphe GROUAZEL. Céline LEGENDRE. Pascal HINGANT. Denis HAMON. Julie BERTHELOT.
Était absente : Vanessa DARCOURT
A été nommé secrétaire de séance : Julie BERTHELOT.

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA SPL DINAN CAP FREHEL TOURISME.

La commune de RUCA figure, depuis mai 2025, parmi les actionnaires de la SPL DINAN-CAP FREHEL TOURISME.

A ce titre, il convient de désigner un représentant afin de siéger aux différentes assemblées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE Monsieur Dominique PERCHE comme représentant de la commune de RUCA au sein de la SPL Dinan Cap Fréhel Tourisme ;**
- **AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

FAIT A RUCA LES AN, MOIS ET JOUR SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,

MAIRIE DE RUCA
Côtes d'Armor